

L'acte de contrition parfaite

« Un acte de contrition parfaite remet le péché à l'instant même pourvu qu'on ait l'intention de se confesser plus tard si on le peut.

Prenez l'habitude de faire souvent des actes de contrition parfaite et d'en faire un chaque fois que vous auriez le malheur de commettre un péché grave.

Vous n'aurez pas toujours un confesseur à vos côtés pour vous absoudre : vous resteriez donc dans la disgrâce de Dieu jusqu'à la prochaine confession !

Durant ce temps vous travaillerez sans mérite puisqu'en état de péché mortel on ne mérite plus rien devant Dieu, et vous seriez exposé à chaque instant à mourir en mauvais état de conscience et à vous damner.

Un acte de contrition parfaite préviendra tous ces malheurs.

Voyez la grande pécheresse sainte Madeleine : à peine a-t-elle fait son acte de parfait repentir que le Seigneur lui dit : "Tes nombreux péchés te sont remis parce que tu as beaucoup aimé." »

Saint Alphonse de Liguori

Acte de contrition parfaite 1

Mon Dieu, je me repens de mes péchés de tout mon cœur ;
je les hais et les déteste parce qu'ils offensent votre Majesté infinie,
sont la cause de la mort de votre divin Fils Jésus,
et constituent ma ruine spirituelle.
Je ne veux plus en commettre à l'avenir,
et je me propose d'en fuir les occasions.
Seigneur, miséricorde, pardonnez-moi.

Acte de contrition parfaite 2

Je vous aime, ô Jésus, mon amour, je vous aime plus que moi-même,
et parce que je vous aime,
je me repens de tout mon cœur de vous avoir offensé ;
ne permettez pas que je me sépare encore de vous.
Faites que je vous aime toujours ;
puis disposez de moi selon votre sainte Volonté.